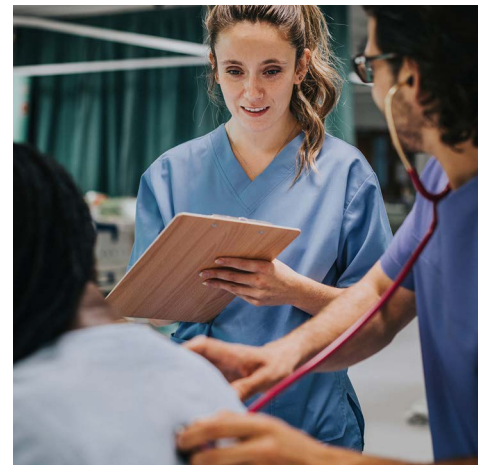
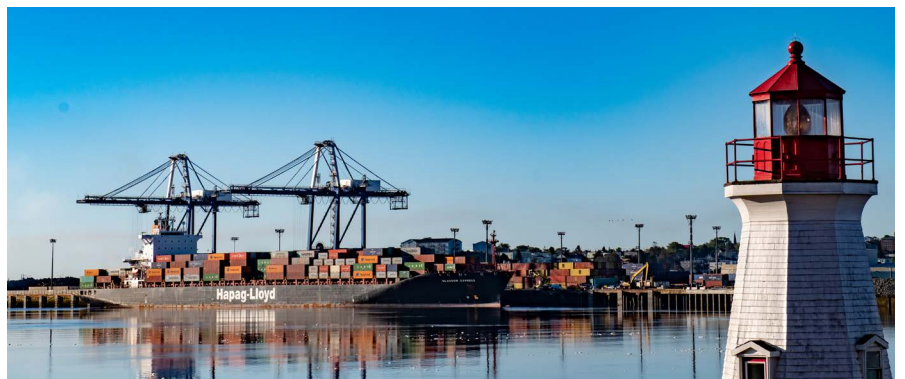


PASSER À L'ACTION

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort



**TROISIÈME SESSION DE LA
60^E LÉGISLATURE DU
NOUVEAU-BRUNSWICK**

LE 17 OCTOBRE 2023

**L'HONORABLE
BRENDA MURPHY,**
LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

New Brunswick
Nouveau Brunswick

Discours du trône

Troisième session de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1 CANADA
gnb.ca

ISBN 978-1-4605-3721-3 (copie papier bilingue)
ISBN 978-1-4605-3720-6 (PDF : version française)
ISBN 978-1-4605-3719-0 (PDF : version anglaise)

23-00622 | 2023.10 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

DISCOURS DU TRÔNE

PASSER À L'ACTION

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort

**Troisième session de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick
Discours du trône**

Observations liminaires

Monsieur le président, honorables parlementaires, invités et gens du Nouveau-Brunswick, bienvenue à l'ouverture de la troisième session de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick.

Nous reconnaissons respectueusement que le territoire sur lequel nous sommes rassemblés fait partie des terres ancestrales des Wolastoqey, des Mi'gmaw et des Peskotomuhkati et nous déployons tous les efforts pour établir des partenariats respectueux avec tous les peuples de la province.

Cette session s'amorce sur une période de croissance et de diversité pour notre province; de fait, les gens du Canada et du monde entier découvrent les nombreuses manières dont le Nouveau-Brunswick offre des possibilités et une qualité de vie attrayante.

Si la richesse de notre province s'explique par bien des choses, c'est bien sa population qui la rend à nulle autre pareille, qui travaille main dans la main et qui se soutient mutuellement. Certes, certains clivages peuvent apparaître de temps à autre, ils ne sont toutefois pas insurmontables. Les gens du Nouveau-Brunswick ont montré, à maintes reprises, qu'ils sont résilients et qu'ils se soucient profondément les uns des autres et de leurs communautés.

En cette période de conflit en Israël, alors que nous déplorons la perte de vies innocentes et prions pour chaque personne touchée par cette violence inimaginable, nous sommes d'autant plus reconnaissants de la paix et de la sécurité que nous connaissons ici, chez nous.

Nous commençons la session de ce jour par reconnaître certaines personnes inspirantes dont l'œuvre résonne positivement ici et ailleurs.

Félicitations et hommages

Au cours de la dernière année, plusieurs personnes du Nouveau-Brunswick se sont distinguées par leurs réalisations et ont mérité notre reconnaissance.

En mai, les gens du Nouveau-Brunswick se sont rassemblés partout dans la province pour célébrer le couronnement de Sa Majesté le roi Charles III, un moment important dans l'histoire du Canada et du Nouveau-Brunswick. Nous félicitons les plus de 3 000 personnes du Nouveau-Brunswick à qui l'on a décerné, dans le courant de l'année dernière, la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II.

Nous félicitons Joanna Bernard de la Première Nation de Madawaska pour sa nomination à titre de cheffe nationale par intérim de l'Assemblée des Premières Nations.

Soulignons également les athlètes qui ont représenté le Nouveau-Brunswick aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de 2023 à Halifax.

Toutes nos félicitations à Bradly Nadeau, de Saint-François-de-Madawaska, qui a été repêché au 30^e rang par les Hurricanes de la Caroline, lors de la première ronde du repêchage 2023.

Bravo aux lauréats des prix *Turnaround Achievement Awards* de 2023, qui reconnaissent les réussites scolaires et personnelles des élèves de la sixième à la douzième année.

Nous adressons également nos félicitations à Jolene Johnson, de la Première Nation de Tobique, pour avoir reçu aux côtés de trois autres Canadiennes, dans le cadre du Projet Ascension Stacy's, une bourse qui vient en aide aux femmes entrepreneures.

Toutes nos félicitations aux athlètes, aux entraîneurs et aux officiels du Nouveau-Brunswick qui ont représenté Équipe Canada aux Jeux olympiques spéciaux mondiaux de 2023 à Berlin.

Nous félicitons l'équipe qui a contribué au Village de conteneurs Area 506, à Saint John, et celle qui a contribué au Heritage Path Tour du Centre culturel Mi'gmaq d'Elsipogtog, dans la Première Nation d'Elsipogtog, pour avoir remporté un prix lors de l'édition 2022 des Grands prix du tourisme canadien qui s'est déroulée à la fin de l'année dernière.

Bravo aussi aux lauréats de la 55^e édition annuelle des Prix de l'exportation du Nouveau-Brunswick pour leur contribution de taille à l'économie de la province, notamment Corey Nutrition Company Inc., NorthTaste Flavourings Ltd., Bulletproof, Chinova Bioworks, Passiv Inc., Marshall Canada et SHIFT Energy Inc.

Félicitations aux brasseurs récompensés lors des Canadian Brewer's Choice Awards, l'an dernier. Andrew Estabrooks de Foghorn Brewing, à Rothesay, a été reconnu Brasseur de l'année, et Tire Shack Brewing, à Moncton, a remporté le prix de Brasserie de l'année.

Toutes nos félicitations aux athlètes qui ont représenté le Nouveau-Brunswick à la neuvième édition des Jeux de la Francophonie à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Bravo aux auteurs récompensés par la Writers' Federation of New Brunswick, lors de l'édition 2023 des Prix littéraires du Nouveau-Brunswick. Le prix *Mrs. Dunster's Award for Fiction* a été décerné à Lee D. Thompson, de Moncton; le prix *Fiddlehead Poetry Book Prize*, à Sue Sinclair, de Fredericton; le prix *The WFNB Nonfiction Award*, à James Mullinger, de Saint John; et le prix *Alice Kitts Memorial Award*, qui souligne l'excellence en littérature jeunesse, à Kelly Cooper, de Sussex.

Six personnes du Nouveau-Brunswick ont été reconnues dans le cadre des troisièmes Prix annuels de la ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres - VIVE. Il s'agit d'Abby David, de Fredericton, Championne au quotidien; de Natasha Dhayagude, de Fredericton, Championne du milieu des affaires; d'Hélène Savoie-Louis, de Saint John, Championne au sein de la collectivité; de Louise Imbeault, de Moncton, Championne au sein de la collectivité; de Caroline Stephen et Kate Palmer, de Rothesay, Jeunes championnes; et de Stephanie Sanford, de Fredericton, Championne au gouvernement.

Félicitations à l'équipe de gestion de l'énergie de Service Nouveau-Brunswick qui a reçu le Prix pour gestion innovatrice de l'Institut d'administration publique du Canada, en septembre, pour ses efforts en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments provinciaux.

Deux personnes du Nouveau-Brunswick ont été désignées Membre de l'Ordre du Canada. Il s'agit de Normand Caissie, de Richibucto, pour son esprit d'entreprise novateur et sa généreuse philanthropie; et Léo-Paul Pinet, de Bertrand, pour ses décennies de service communautaire.

En septembre, nous avons célébré notre statut unique de seule province officiellement bilingue du Canada en nous joignant au gouvernement fédéral et à d'autres organismes du pays pour souligner la Journée des langues officielles. Nous poursuivons nos efforts communs, dans notre province, pour renforcer les liens entre nos deux communautés linguistiques, avec l'appui du Secrétariat aux langues officielles.

Condoléances

Nous prenons aussi un moment pour honorer la mémoire des personnes qui sont décédées au cours de l'année.

Nous rendons hommage à Omer Léger, longtemps député et ministre, qui a été élu pour la première fois en 1971. Il a honoré plusieurs mandats au cours desquels il a représenté sa région natale et la communauté acadienne. Après sa carrière politique, il a repris ses fonctions d'agent d'assurance auprès d'Assomption Vie, sans jamais cesser toutefois de défendre les intérêts de sa communauté.

Nous honorons la mémoire de Daniel « Dano » Omer LeBlanc, artiste, poète, musicien et réalisateur installé à Moncton, surtout connu comme le créateur d'Acadieman. Son art était apprécié de tous au Nouveau-Brunswick et chéri par la communauté acadienne qui y retrouvait sa culture représentée et reconnue.

L'actrice acadienne, Viola Léger, restera dans les mémoires pour son rôle de La Sagouine, un personnage populaire qu'elle a interprété plus de 3 000 fois, tant en français qu'en anglais, entre 1971 et 2016. Viola a monté sa propre compagnie de théâtre, ainsi que la Fondation Viola Léger pour venir en aide aux productions, aux actrices et aux acteurs acadiens. Elle a également été sénatrice, de 2001 à 2006.

Nous nous souviendrons longtemps de Tim Steeves, auteur et comédien de Sussex, pour son humour et sa vivacité d'esprit, ainsi que pour sa contribution à la comédie canadienne, notamment *The Rick Mercer Report* et *This Hour has 22 Minutes*.

Nous rendons hommage à Colin Hume, le monteur de lignes d'Énergie NB qui a tragiquement perdu la vie dans un accident de travail alors qu'il tentait de rétablir le courant dans la région de Moncton, en janvier. Colin restera dans les mémoires des membres de sa famille et de sa communauté pour son sourire éclatant et sa nature avenante. Colin a grandi et vécu à Ritchie, où son absence laisse un vide immense.

Le monde se souvient de Harrison Gilks, de Fredericton, qui a perdu sa bataille contre le cancer, cette année, à 18 ans à peine. Harrison a partagé son histoire avec des centaines de milliers de personnes dans le monde. De fait, il consignait sur les médias sociaux sa liste du cœur. Harrison était un athlète et une âme bienveillante qui en a inspiré plus d'un.

Nous rendons hommage à Marjorie « Mardi » Cockburn, récipiendaire de l'Ordre du Nouveau-Brunswick, pour les services qu'elle a rendus à la province tout au long de sa vie. Nous nous souviendrons de son dévouement envers sa famille et sa communauté, de sa passion pour la lecture, le théâtre et les voyages ainsi que de son travail auprès de nombreux organismes.

Introduction

À l'ouverture de cette session, les gens de l'ensemble de la province se montrent optimistes quant à notre avenir. Chaque jour, nous sommes témoins d'un nombre toujours plus grand d'entreprises qui investissent au Nouveau-Brunswick et de personnes qui choisissent notre province pour y faire carrière et y élever une famille.

Cette confiance découle de la solide gestion financière, de l'offre cohérente de valeur ajoutée aux contribuables et de la grande détermination de respecter les promesses affichées par la province. Dans un souci de responsabilité et de transparence, votre gouvernement suit l'état d'avancement de ses objectifs énoncés et, depuis 2020, il a donné suite à 73 % de ceux-ci.

Votre gouvernement est fier de gérer de manière responsable la dette du Nouveau-Brunswick, laquelle s'élève actuellement à 12,4 milliards de dollars, soit une diminution de 1,9 milliard de dollars depuis 2017-2018. Le service de la dette publique de cette année devrait enregistrer un recul de 75 millions de dollars par rapport à ce qu'il était il y a cinq ans. Cette progression nous accorde une plus grande marge de manœuvre financière pour investir dans les domaines prioritaires.

La hausse sans précédent des recettes, facilitée par la forte croissance démographique et économique des dernières années, ajoutée aux décisions

budgétaires éclairées de l'appareil gouvernemental, s'est traduite par un excédent annuel d'un milliard de dollars pour l'exercice financier 2022-2023.

Si le Nouveau-Brunswick s'illustre économiquement à bien des égards, notre province est également confrontée à des défis, comme les dépendances et la santé mentale, l'accès aux soins de santé et au logement, et dans certaines collectivités, la surpopulation scolaire. Par ailleurs, l'augmentation des coûts à l'échelle du pays est telle que les familles éprouvent de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts.

Au cours de cette session, votre gouvernement dévoilera ses nouveaux projets d'investissement ainsi que les mesures ciblées qu'il compte mettre en œuvre pour relever ces défis. En parallèle, il continuera à faire preuve de vigilance dans l'évaluation des politiques fédérales et de leurs répercussions sur la population du Nouveau-Brunswick.

Priorités du gouvernement

Votre gouvernement garde le cap sur des priorités clés qu'il concrétise grâce à un appareil gouvernemental abordable, prêt à agir et hautement performant :

- un secteur privé dynamisé;
- des communautés dynamiques et viables;
- des soins de santé publics fiables;
- un meilleur système d'éducation;
- l'environnement.

Secteur privé dynamisé

L'une des premières démarches entreprises par votre gouvernement a été le lancement d'un programme favorable à la croissance visant à dynamiser le secteur privé du Nouveau-Brunswick. La stratégie de développement économique, *Comblant l'écart en une génération*, s'est employée avant tout à combler l'écart de prospérité entre notre province et le reste du pays.

Cette stratégie se traduit par des améliorations considérables sur le plan de la croissance démographique, des investissements du secteur privé, du nombre d'emplois, des exportations et des gains en productivité.

La croissance démographique du Nouveau-Brunswick se poursuit pour atteindre de nouveaux sommets. En effet, plus de 847 000 personnes vivent actuellement dans la province. Cette croissance alimente notre économie de main-d'œuvre qualifiée et permettra à la province de répondre aux besoins futurs de notre marché du travail.

Notre province se montre également plus attrayante pour les investisseurs privés. En 2023, les investissements de taille dans le secteur privé devraient occuper une place prépondérante dans les dépenses en immobilisations du Nouveau-Brunswick; de fait, ils enregistreront une hausse de 4,1 % pour atteindre 2,8 milliards de dollars, le plus haut niveau observé depuis 2008. Par conséquent, le secteur privé devrait représenter 62,9 % du total des investissements provinciaux en 2023, contre 53,4 % en 2016.

La compétitivité du Nouveau-Brunswick est manifeste, comme en témoigne la nouvelle réduction du taux de cotisation moyen annuel de Travail sécuritaire NB. En effet, le taux moyen de 2024 se chiffrera à 1,18 \$ par tranche de 100 \$ des salaires assurables, soit une diminution par rapport à 1,31 \$ en 2023. Il s'agit là du taux moyen le plus bas au Canada atlantique et le deuxième plus bas au pays, ce qui permettra aux employeurs de réaliser de nouvelles économies de coûts alors qu'ils doivent faire face à la hausse des taux d'intérêt et des taux d'inflation.

Pour veiller à ce que le Nouveau-Brunswick demeure un endroit attrayant et concurrentiel, votre gouvernement envisagera, au cours de cette session, d'apporter des améliorations supplémentaires à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* et à la *Loi sur l'impôt foncier*.

L'attraction de nouveaux investissements du secteur privé s'est traduite par une augmentation considérable de l'emploi dans la province. Il s'agit du 20^e mois consécutif que la province affiche une augmentation de la population active d'une année à l'autre.

Votre gouvernement a déployé d'importantes mesures de soutien à l'intention de milliers de nouveaux arrivants et d'Ukrainiens déplacés, dont les services de navigateurs en immigration, des formations en préparation à l'emploi et des formations interculturelles aux employeurs.

À la fin du mois de septembre, un total de 1 753 étudiants étrangers avaient reçu leur désignation en 2023, soit une hausse de 42 % par rapport à 2022. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a mis à jour la liste des professions prioritaires au Nouveau-Brunswick afin d'augmenter le nombre d'apprentis inscrits dans les métiers associés aux secteurs de la fabrication et de la construction de 21 % d'ici octobre 2024. Votre gouvernement entend également ouvrir un bureau des métiers du Sceau rouge pour le Nouveau-Brunswick à l'étranger afin de préqualifier et de recruter des personnes pour les professions prioritaires du secteur de la construction résidentielle.

La *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées* a été promulguée afin de permettre aux personnes formées à l'étranger d'exercer leur profession plus rapidement au Nouveau-Brunswick et au ministre de mieux encadrer les organismes de réglementation qui les inscrivent.

Non seulement les gens du Nouveau-Brunswick sont-ils plus nombreux à travailler, mais leur salaire connaît également une hausse. Le salaire horaire moyen au Nouveau-Brunswick a grimpé de 23,6 % depuis le premier trimestre de 2020.

Votre gouvernement a augmenté le salaire minimum pour l'établir à 14,75 \$/heure, venant ainsi en aide à près de 19 000 personnes du Nouveau-Brunswick, et s'est engagé à indexer les futures révisions sur le coût de la vie. La prochaine augmentation est prévue pour avril 2024. Il a également négocié 19 conventions collectives avec les syndicats dans le cadre de son mandat relatif aux salaires. Tout en veillant à ce que les salaires soient équitables, votre gouvernement cherche

aussi à mettre à profit les ressources actuelles en vue d'offrir des services de meilleure qualité à la population du Nouveau-Brunswick.

Les exportations sont un autre indicateur de la croissance de la province.

Votre gouvernement a promu le panier alimentaire du Nouveau-Brunswick dans le monde entier, générant un total de 2,57 milliards de dollars en exportations de produits agroalimentaires et de produits de la mer en 2022. Le secteur agricole a généré des recettes record totalisant 1,1 milliard de dollars en 2022, soit la somme la plus élevée au Canada atlantique.

Votre gouvernement s'efforce toujours de favoriser un climat propice aux affaires en réduisant les formalités administratives. Depuis 2019, il a réduit le fardeau réglementaire pour les entreprises de plus de 100 millions de dollars.

Votre gouvernement soutient également les entreprises locales, notamment au moyen de la stratégie d'approvisionnement selon le principe du « Nouveau-Brunswick d'abord » et du plan d'action afférent. Au cours de l'exercice financier 2022-2023, plus de 81 % de la valeur de tous les contrats de biens, de services et de services de construction ont été alloués à des fournisseurs locaux. Ces contrats représentent environ 2,3 milliards de dollars, soit une contribution de 1,1 milliard de dollars au produit intérieur brut de la province et de 133,4 millions de dollars en revenu d'emploi.

Opportunités Nouveau-Brunswick stimule les investissements et la croissance en aidant les entreprises à accroître leurs effectifs, à élargir leurs exportations et à miser sur la productivité. En 2022-2023, l'organisme a contribué au financement de 15 projets d'amélioration de la productivité à raison d'un investissement total prévu de 47,4 millions de dollars.

Il espère créer de nouveaux marchés pour les entreprises locales grâce à ses nouveaux bureaux en Inde et en France. Il travaille également à la création d'un plan d'action de développement économique durable qui accordera un soutien aux entreprises et aux industries en préparation de leur transition vers un avenir faible en carbone.

Les infrastructures sont essentielles à la reprise économique et à la prospérité des entreprises. De nombreux projets de transport et d'infrastructure sont déjà en cours, soutenus par le plan triennal de dépenses en immobilisations pour les actifs de transport du gouvernement : « La voie à suivre ».

Une économie forte repose non seulement sur des voies de transport modernes, mais aussi sur une couverture cellulaire et Internet performante. C'est pourquoi votre gouvernement mettra à profit de plus en plus ses décisions d'approvisionnement pour exercer son pouvoir d'achat et collaborer avec les entreprises de télécommunications à l'amélioration des services à large bande et mobile sans fil dans les régions rurales.

UN NOUVEL AVENIR ÉNERGÉTIQUE

Les changements climatiques et la nécessité de la décarbonisation se traduisent par une révolution énergétique sans précédent.

C'est pourquoi votre gouvernement a pour priorité d'aider la population à s'adapter à un environnement en évolution et de veiller à ce qu'elle ait toujours accès à des sources d'énergie sûres et fiables à un prix abordable.

Le Nouveau-Brunswick affiche un taux de réduction des émissions de gaz à effet de serre supérieur à celui des autres provinces depuis 2005 et compte sur un réseau électrique tirant plus de 80 % de son énergie de sources propres.

Diverses mesures ont été mises en œuvre en vue d'assurer l'abordabilité de l'énergie pour la population du Nouveau-Brunswick, dont l'annonce, cette année, d'un nouvel investissement d'une valeur de 30 millions de dollars visant à appuyer l'installation de thermopompes et à réduire la liste d'attente d'Énergie NB. Cette somme vient s'ajouter aux 70 millions de dollars déjà engagés. Votre gouvernement collabore également avec le conseil d'administration d'Énergie NB dans une optique de diminution des coûts et a repoussé l'échéance visant les cibles de réduction de

la dette de la société d'État pour lui accorder une certaine souplesse dans l'établissement des tarifs facturés en cette période difficile.

Au cours de cette session, votre gouvernement dévoilera sa stratégie énergétique intégrée visant à ouvrir la voie à un avenir plus propre et à positionner le Nouveau-Brunswick comme passerelle énergétique favorisant le développement économique.

En collaboration avec Énergie NB, des cibles précises en matière d'énergie éolienne et solaire seront établies afin de diversifier les sources d'énergie de la province.

La croissance dans les secteurs de l'énergie éolienne et des nouvelles sources d'énergie, comme l'hydrogène et les petits réacteurs modulaires, offre des possibilités d'investissements pour les Premières Nations et promet d'attirer de nouveaux investissements et de créer de nouveaux emplois.

La connectivité interprovinciale avec l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sera également renforcée, et des règlements seront mis en place pour appuyer les nouvelles technologies et permettre au Nouveau-Brunswick de devenir un chef de file de l'électricité.

Communautés dynamiques et viables

GOVERNEMENTS LOCAUX

Votre gouvernement a honoré sa promesse de modernisation du système de gouvernance locale, faisant passer le nombre de gouvernements locaux de 340 à 89 et donnant ainsi à la population 35 % de plus de représentants élus.

Il versera 60 millions de dollars aux commissions de services régionaux sur dix ans pour soutenir le développement économique local, le perfectionnement de la main-d'œuvre et les services de rétention des nouveaux arrivants.

LOGEMENT

Compte tenu des défis auxquels font face les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'il est question de logement abordable, votre gouvernement a remis sur pied la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.

Même si près de 5 000 logements sont en cours de construction, le nombre le plus élevé jamais observé depuis 1990, les investissements dans la construction résidentielle doivent continuer afin de pouvoir répondre à nos besoins croissants.

La Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick : Un logement pour tous a été inaugurée en juin et des efforts sont en cours pour donner suite aux 19 mesures qu'elle prévoit.

La solution à la crise du logement passe par des partenariats en matière de construction de logements. Un partenariat avec Habitat pour l'humanité récemment annoncé prévoit des investissements en immobilisations de 70 000 \$ par unité, jusqu'à un maximum de dix nouvelles maisons par an.

En outre, une entente de développement signée avec Neqotkuk (Première Nation) accordera des fonds de plus de 22 millions de dollars sur cinq ans afin de soutenir le logement et les travaux de voirie.

Le financement accordé aux organismes sans but lucratif pour la construction de logements à une chambre a été revu à la hausse, passant de 70 000 \$ à 77 000 \$, afin d'accroître le nombre de logements subventionnés dans la province.

Un montant supplémentaire de 15 000 \$ par unité est désormais fourni afin d'aménager des logements accessibles dans des immeubles pour une clientèle à revenu mixte.

Afin de stimuler les investissements du secteur privé dans le logement, votre gouvernement a également prévu l'intégration progressive, sur une période de trois ans, de la valeur d'évaluation d'immeubles d'appartements nouvellement construits qui comportent deux logements locatifs ou plus, et d'immeubles existants qui font l'objet de rénovations afin d'ajouter des logements locatifs.

La *Loi sur la location de locaux d'habitation* a été modifiée pour mieux protéger les locataires et les propriétaires de logements locatifs.

Une nouvelle banque d'aide au loyer disposera de 3 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour offrir des petits prêts à court terme aux locataires et réduire le risque d'expulsion lié aux paiements en souffrance de factures de services publics.

Au cours de cette session, votre gouvernement mettra en place un mécanisme de protection contre les hausses marquées de l'évaluation visant tous les biens fonciers admissibles pour l'année d'imposition 2025. Cette mesure permettra d'assurer une protection permanente aux propriétaires fonciers, à la suite du programme temporaire d'allègement de l'impôt foncier de 2024, en limitant la hausse annuelle des évaluations foncières à 10 % pour tous les biens fonciers admissibles au Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement reconnaît aussi les pressions particulières auxquelles sont aux prises les personnes âgées à revenu fixe, c'est pourquoi il mettra en place de nouvelles mesures pour rendre la vie plus abordable. La prestation pour personnes âgées à faible revenu sera revue à la hausse au cours de cette session. En outre, le pourcentage de revenu du ménage requis pour financer les soins en établissement des conjoints et partenaires sera réduit afin que les personnes qui continuent de vivre dans le domicile conservent plus de revenus.

COLLECTIVITÉS SÛRES

Votre gouvernement sait qu'avoir un endroit sûr où vivre est essentiel pour se sentir réellement chez soi. C'est pourquoi une somme additionnelle de 52,4 millions de dollars a été investie dans le budget de 2022-2023 pour réduire la criminalité par l'amélioration des services de police, des poursuites publiques, des inspections et de l'application de la loi.

Ces investissements portent des fruits : les forces de l'ordre ont saisi 457 armes, 1,5 million de cigarettes et 1 million de dollars en argent liquide aux trafiquants, en plus d'avoir effectué 245 saisies de drogues et procédé à 462 arrestations. Vingt-neuf dispensaires ont également été fermés, en plus de 110 repaires de vente de drogue.

En juillet, il a été annoncé que le prochain établissement correctionnel de la province sera construit à Grand Lake. Ce nouvel établissement est essentiel à la sécurité des personnes incarcérées, ainsi qu'à celle du personnel qui travaille dans nos prisons.

D'ici la fin du présent exercice financier, toutes les personnes incarcérées dans toutes les prisons provinciales auront accès à des programmes de réhabilitation. Ailleurs au pays, de tels programmes se sont avérés efficaces pour réduire le taux de réincarcération à la suite d'une remise en liberté.

Votre gouvernement a autorisé le recours aux appareils de surveillance aux feux rouges, de radars photo et de pénalités plus sévères pour lutter contre les excès de vitesse extrêmes. Il a également rendu obligatoires les enquêtes du coroner sur les décès de personnes sous garde et les décès liés à la santé mentale.

Le nombre d'agents de Justice et Sécurité publique affectés à l'Unité d'application de la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages* est passé de six à 41. Au total, plus de 130 agents de Justice et Sécurité publique ont reçu de la formation et de l'équipement supplémentaires pour appuyer les services de police au moins à temps partiel. De plus, 80 agents de la GRC et 30 procureurs de la Couronne supplémentaires sont en voie d'être embauchés.

La *Loi sur les personnes disparues* a été modifiée afin d'autoriser l'échange de renseignements entre autorités compétentes pour localiser des personnes.

Votre gouvernement donnera aux juges et aux agents d'audience le pouvoir d'ordonner un traitement en cas de troubles graves liés à l'usage de substances en

vertu d'une nouvelle loi sur l'intervention humanitaire. Cette loi vise à venir en aide, dans des cas extrêmes, aux personnes aux prises avec des problèmes de dépendance qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins de base. Afin de pouvoir les aider, une intervention s'avère nécessaire, intervention qui est fondée sur une approche empreinte de compassion; cette loi servira à encadrer ces interventions.

Afin d'améliorer le traitement offert aux adultes, votre gouvernement doublera la capacité de traitement pour toxicomanie en ajoutant 50 nouveaux lits en établissement. Des programmes de désintoxication et de réhabilitation de quatre à six mois seront offerts, ce qui pourrait permettre de servir de 100 à 140 personnes chaque année, selon la durée des séjours. Ces programmes aideront les personnes à renouer des liens avec leur famille et favoriseront leur réinsertion sociale en leur fournissant les compétences et les outils nécessaires pour gérer leur quotidien.

Votre gouvernement continuera à renforcer la confiance du public dans la sécurité communautaire en augmentant la visibilité et le champ d'action des forces de l'ordre dans les communautés rurales; en offrant plus de formation et un meilleur accès aux outils, notamment aux carabines et aux pistolets à impulsion électrique; et en désorganisant la vente illégale de drogues, de cannabis et de produits du tabac.

COLLECTIVITÉS INCLUSIVES

La diversité apporte des idées et perspectives importantes et rend notre province plus accueillante et plus agréable à vivre pour nous tous.

Nous soulignons et célébrons la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et la Journée du chandail orange partout dans la province depuis 2021.

Votre gouvernement a instauré un processus d'obligation de consulter en cinq étapes, lequel fournit une approche pangouvernementale et garantit la clarté et la transparence du processus ainsi que le respect des droits des Premières Nations.

Il a conclu des accords de partenariat économique avec la Première Nation d'Elsipogtog et la Première Nation de Neqotkuk afin d'offrir une source stable de financement et d'améliorer la qualité de vie et les perspectives économiques dans ces communautés. Ces accords présentent des avantages directs pour les résidents dans les secteurs du logement, de l'infrastructure, de l'emploi et dans d'autres secteurs prioritaires des Premières Nations.

Votre gouvernement poursuit sa mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Des travaux sont en cours ou terminés pour 27 des 31 appels à l'action.

Partout au Nouveau-Brunswick, des personnes handicapées continuent de se heurter à des obstacles qui nuisent à leur participation pleine et égale à la société. Après avoir consulté des spécialistes, votre gouvernement a élaboré un cadre législatif en réponse au rapport provisoire du Comité spécial sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick.

La *Loi sur les normes d'emploi* a été modifiée afin d'assurer une protection du salaire minimum pour les personnes handicapées.

Votre gouvernement met en place un modèle de prestation des services de soutien à voie unique à l'intention des personnes ayant un handicap permanent.

Afin de mieux appuyer les refuges d'urgence et de contribuer à la réduction de l'itinérance chronique, 3,2 millions de dollars sont investis en 2023-2024 et une nouvelle stratégie sur l'itinérance sera lancée au cours de la session.

Par l'entremise de l'Égalité des femmes, votre gouvernement s'est engagé à verser plus de 4,7 millions de dollars à des initiatives de prévention de la violence d'une

trentaine d'organismes qui offrent des services d'hébergement et de soutien en cas de crise aux personnes victimes de violence domestique, de violence entre partenaires intimes ou de violence sexuelle.

Il est aussi en voie de terminer la mise en œuvre des mesures recommandées pour la première année du rapport *Tisser nos voix ensemble* en réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Votre gouvernement a pris connaissance du rapport sur le racisme systémique et met en place un plan de travail fondé sur des données qui sera porteur et positif pour le Nouveau-Brunswick.

La Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick a récemment rappelé aux citoyennes et aux citoyens à quel point il est important de se renseigner et de s'interroger sur la mésinformation qui sème la peur, la méfiance et la division. Nous ne devons en aucun cas tolérer la violence, l'intimidation ou l'intolérance sous quelque forme que ce soit. Pour faire avancer les choses, il est impératif de continuer à communiquer dans le respect d'autrui et de faire preuve de tolérance les uns les autres.

RELANCE ET CROISSANCE DU TOURISME

Le tourisme dans la province a atteint des sommets inégalés après la pandémie de COVID. En 2022, les ventes annuelles liées aux chambres d'hôtel ont représenté 88 % des niveaux atteints en 2019, dépassant notre objectif de 80 %. Jusqu'à présent, en 2023, les ventes liées aux chambres d'hôtel suivent une tendance semblable à celles de 2019, soit une augmentation de 13 % par rapport à la même période en 2022.

Le Championnat mondial de hockey junior a fait connaître bon nombre de nos attractions touristiques sur la scène internationale, permettant d'attirer plus de 4 000 visiteurs et ayant généré une activité économique globale de plus de 8 millions de dollars dans la province.

Dans la dernière année, le nombre de touristes en provenance des États-Unis a augmenté de 3 %, et celui de touristes d'outre-mer, de 44 %.

La route de liaison entre Alma et St. Martins a été inaugurée, facilitant l'exploration de la région côtière de Fundy. Le pont couvert du ruisseau Vaughan a également

été ouvert, offrant aux résidents et aux visiteurs une meilleure liaison routière entre la promenade du sentier Fundy et St. Martins.

Dans le cadre du projet L'Invitation, 1 million de dollars ont été investis dans les festivals et autres événements cette année, ce qui a permis d'aider plus 80 festivals et événements au cours de l'été.

Votre gouvernement a injecté 5 millions de dollars dans le secteur du cinéma, soutenant 44 productions cinématographiques à ce jour, soit le nombre le plus important de projets jamais soutenus au Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement revoit la réglementation sur la publicité routière prise en vertu de la *Loi sur la voirie* afin de moderniser le processus et les critères et ainsi mieux servir les entreprises et les exploitants touristiques locaux.

D'importants progrès ont été réalisés dans la modernisation du Musée du Nouveau-Brunswick afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de l'histoire naturelle et culturelle de notre province pour les générations futures.

Votre gouvernement sait à quel point le tourisme est vital pour notre économie et aspire à faire du Nouveau-Brunswick la destination de choix au Canada atlantique.

Soins de santé publics fiables

Les gens du Nouveau-Brunswick sont en droit d'exiger l'excellence dans le système de santé provincial. En mettant en œuvre une stratégie visant à donner la priorité au patient, nos fournisseurs de soins de santé pourront offrir aux patients la possibilité d'accéder à des soins partout dans la province, dans le but d'être traités plus rapidement. En utilisant l'ensemble de notre réseau, nous pouvons fournir les meilleurs soins de santé au pays.

Votre gouvernement a investi près de 3,6 milliards de dollars, une somme sans précédent, dans les soins de santé et a lancé le Plan provincial de la santé pour consolider le système et en assurer la pérennité. Il s'efforce de mettre fin au cloisonnement et mise sur des façons de faire différentes pour insuffler de l'innovation dans le système et mettre les patients au cœur de son action.

Les embûches sur le parcours semblent nombreuses, mais le gouvernement est fort de plusieurs réussites.

La thérapie à séance unique a été instaurée dans 14 centres de l'Association canadienne pour la santé mentale et dans trois bureaux satellites au Nouveau-Brunswick, ce qui a diminué de 62 % les listes d'attente, et les gens peuvent maintenant obtenir des services le jour même.

Cinquante et un nouveaux postes à temps plein en santé mentale dans les salles d'urgence des deux régions régionales de la santé ont été créés, ces professionnels pourront intervenir immédiatement en situation de crise. En outre, depuis mars 2023, 88 % des appels de crise aux salles d'urgence ont été réacheminés à la ligne d'écoute consacrée au traitement des dépendances et de la santé mentale.

Le Centre Espoir et Équilibre, un nouvel établissement de traitement des dépendances exploité par le Réseau de santé Vitalité à Campbellton, est maintenant ouvert aux patients. Le Centre s'inscrit dans une initiative de 24,5 millions de dollars visant à améliorer l'accès aux programmes de désintoxication et aux traitements des troubles concomitants des personnes aux prises avec des problèmes de dépendance.

L'accès aux soins de santé primaires a également été amélioré. Depuis le lancement de Lien Santé NB, plus de 40 000 personnes s'y sont inscrites.

De même, le lancement du portail santé MaSantéNB a permis à plus de 225 000 personnes du Nouveau-Brunswick de s'inscrire et d'accéder désormais à leur carnet de vaccination, aux résultats de leurs analyses sanguines, à leurs ordonnances et à leurs analyses d'imagerie diagnostique. Mettre plus d'informations à portée de mains des personnes pour leur permettre de mieux gérer leurs propres besoins en matière de soins de santé est une priorité pour votre gouvernement.

L'écart entre les embauches et les départs continuent de se creuser. Il y a des avancées dans toutes les professions, comme l'illustre l'augmentation nette de 100 médecins depuis 2018. Pour l'année en cours, les efforts de recrutement intensifs ont mené à l'embauche de 28 médecins et de 425 infirmières et infirmiers. Votre gouvernement se penche sur la création d'un fonds et d'un processus pour faciliter la reconnaissance des titres de compétence des professionnels de la santé formés à l'étranger.

Grâce au programme Mission soins infirmiers, 62 personnes travaillent désormais dans le système de santé tout en poursuivant leurs études. Le partenariat avec l'Université Beal à Bangor dans le Maine permet aussi à plus de personnes intéressées par la profession infirmière d'étudier dans ce domaine. En effet, depuis 2023, jusqu'à 100 personnes du Nouveau-Brunswick peuvent s'inscrire au programme de baccalauréat en sciences infirmières de cet établissement.

Grâce à la *Loi concernant les établissements chirurgicaux* présentée par votre gouvernement, des services chirurgicaux peuvent dorénavant être offerts à l'extérieur d'un hôpital.

Afin d'améliorer la cohésion dans le système de santé de la province, votre gouvernement travaille à réduire le pourcentage de médecins qui exercent en cabinet individuel. Il favorise aussi le recours aux consultations médicales virtuelles en régions rurales.

Afin d'augmenter le nombre d'ambulances sur les routes, votre gouvernement a rétabli le programme de formation de techniciens d'urgence médicale. À ce jour, 19 personnes ont terminé leur formation.

Des soins cliniques améliorés sont offerts dans 100 foyers de soins spéciaux, ce qui réduit les hospitalisations, les visites à l'urgence et les appels non urgents au 9-1-1 et profite à plus de 2 000 résidents. De plus, les services de radiographie mobiles ont été élargis aux résidents de soins de longue durée dans toute la province.

Les investissements pour favoriser le vieillissement des personnes âgées chez elle se poursuivent. L'adoption du modèle *Foyers de soins sans murs : un modèle pour vieillir chez soi* par 14 établissements portera à 20 le nombre de sites d'ici décembre. De plus, un projet pilote visant l'amélioration des soins cliniques prodigués dans les établissements résidentiels pour adultes a été mis en oeuvre dans 102 établissements, et d'autres sont à venir.

Bâtir un meilleur système d'éducation

Investir dans l'éducation est l'une des meilleures choses à faire pour l'avenir du Nouveau-Brunswick et il faut commencer par les petits apprenants.

Votre gouvernement a modifié la *Loi sur les services à la petite enfance* et mis en œuvre le plan d'action fédéral-provincial pour les services de garderie éducatifs afin d'ajouter 550 places dans des garderies désignées cette année et a réduit de 50 % en moyenne les frais que doivent payer les familles. L'accord de financement vise à réduire les frais de garderie pour les familles du Nouveau-Brunswick à 10 \$ par jour en moyenne d'ici 2025-2026.

De plus, votre gouvernement a augmenté de 24 % le salaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et a augmenté le taux de rétention de 46 %.

Pour s'assurer que les élèves disposent de l'énergie nécessaire et sont prêts à apprendre, votre gouvernement investit 2 millions de dollars pour mettre en place un programme alimentaire dans 135 écoles. Chaque école du Nouveau-Brunswick bénéficiera ainsi d'un programme alimentaire d'ici la fin de l'année scolaire.

L'amélioration des résultats d'apprentissage précoce commence par un accent prononcé mis sur les éléments de base. Votre gouvernement met en œuvre le modèle des stades de base du continuum de la lecture, un système fondé sur la phonétique. Une formation sur le sujet est actuellement suivie par les enseignants de maternelle, 1^{re} et 2^e année du secteur anglophone. En outre, une formation sur les pratiques exemplaires en littératie de la petite enfance a été donnée aux intervenants en alphabétisation du secteur francophone.

En avril dernier, un comité directeur exécutif a été formé pour revoir le système d'éducation du secteur anglophone. Coprésidé par la New Brunswick Teachers' Association, il est composé de professionnels du secteur et de la communauté. Après avoir rencontré plus de 1 000 intervenants, des recommandations à court terme ont été formulées, dont plusieurs qui sont déjà en voie d'être mises en œuvre.

Votre gouvernement recevra également des recommandations à long terme formulées par le comité qui porteront sur des thèmes plus vastes comme la composition des classes, le recrutement et le maintien en poste, le rôle des partenaires communautaires, ainsi que d'autres recommandations concernant les outils d'apprentissage modernes et la littératie numérique. Il faut améliorer le

système au Nouveau-Brunswick; votre gouvernement adopte une approche ascendante et prête une oreille attentive aux professionnels et aux parents qui accompagnent les élèves, jour après jour.

Votre gouvernement est déterminé à créer un milieu d'apprentissage sûr et accueillant pour tous les élèves, tout en respectant le rôle de leurs parents, au moment où nous poursuivons notre collaboration.

Votre gouvernement ajoute actuellement de nouvelles ressources au profit de l'apprentissage en classe et de la création d'un environnement sain et constructif pour les élèves et les enseignants. Le nombre de mentors en gestion du comportement a augmenté de 25 %. Environ 100 nouveaux enseignants de soutien à l'apprentissage se trouveront dans les écoles et travailleront directement avec les élèves pour renforcer les compétences en littératie et en numératie. En outre, le programme de soutien aux comportements positifs qui vise à améliorer les comportements en classe instauré par votre gouvernement est maintenant accessible dans 25 écoles, soit 15 de plus que l'an dernier.

Le secteur francophone est également déterminé à atteindre de meilleurs résultats d'apprentissage précoce en améliorant les taux de réussite aux évaluations provinciales de lecture des élèves de 2^e et 3^e années, les compétences en littératie et en numératie de tous les niveaux, et la confiance des finissants quant à leur formation postsecondaire et au marché du travail.

Pour aider les élèves à trouver leur voie professionnelle, ils disposeront dorénavant de plus d'occasions leur permettant d'explorer des parcours scolaires et professionnels.

Le secteur anglophone compte désormais sur quatre centres d'excellence couronnés de succès qui offrent davantage de possibilités d'apprentissage pratique aux élèves et leur font découvrir les différentes carrières des secteurs qui connaissent une forte demande. Deux nouveaux centres seront lancés cet automne, un axé sur l'apprentissage du français et l'autre sur les métiers spécialisés et la fabrication. Des démarches sont en cours avec l'Institut McKenna et l'institut de recherche en sciences des données et intelligence artificielle pour enrichir l'apprentissage dans le système d'éducation au moyen de l'intelligence artificielle.

Le secteur francophone a mis sur pied 12 centres d'exploration des métiers dans ses écoles primaires et la participation à ses 89 projets d'action sur l'environnement et les changements climatiques s'élève à plus de 4 000 élèves.

Votre gouvernement a ouvert d'autres parcours vers les métiers spécialisés en réactivant le programme d'apprentissage pour les jeunes, en construisant une classe de soudage sur roues qui peut passer d'une école à l'autre, et en lançant un nouveau programme qui propose un apprentissage pratique sur la conduite d'équipement lourd, fruit d'un partenariat avec l'Association des constructeurs de routes et de la construction lourde du Nouveau-Brunswick.

En plus de vouloir s'assurer que les élèves possèdent les compétences qui les prépareront à la réussite professionnelle, votre gouvernement tient à ce que les études postsecondaires soient abordables pour tous. Il a donc majoré le montant maximal du prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick et de la bourse d'entretien du Nouveau-Brunswick en réponse à la hausse du coût de la vie et il a éliminé les intérêts sur les prêts étudiants.

En plus d'appliquer ces mesures qui servent la réussite des élèves, votre gouvernement améliore également les infrastructures. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour construire les nouvelles écoles rendues nécessaires par la croissance de notre population. Au cours des prochaines années, de nouvelles écoles verront le jour aux quatre coins de la province : Fredericton, Moncton, Saint John, Campbellton, Florenceville et Shediac.

Votre gouvernement a passé en revue et amélioré l'éducation civique ainsi que l'histoire des peuples autochtones et l'histoire des Noirs dans les secteurs anglophone et francophone afin de favoriser un apprentissage inclusif pour tous les élèves.

Environnement

Votre gouvernement sait toute l'importance de protéger les vastes espaces naturels de la province pour les générations futures et tire une grande fierté d'avoir atteint son objectif de protéger en permanence 10 % des terres du Nouveau-Brunswick.

En août dernier, votre gouvernement a dévoilé sa nouvelle stratégie de gestion des forêts, *Nos forêts sont destinées à nous tous*, qui vise à rétablir un équilibre et à respecter son engagement envers des résultats mutuellement bénéfiques grâce à une approche axée sur la conservation, les principes de gestion durable des forêts et le développement économique.

Un investissement de 4,5 millions de dollars dans le programme de sylviculture sur les terres de la Couronne vient s'ajouter au nouveau Fonds pour la durabilité des terrains boisés privés créé pour venir en aide aux propriétaires de terrains boisés privés et optimiser la gestion et les pratiques sylvicoles.

En attribuant de nouvelles ressources à la Commission des produits forestiers, votre gouvernement s'est assuré d'une transparence et d'une responsabilité accrues de la part du secteur des terrains boisés privés et il collabore également avec d'autres parties prenantes pour améliorer la structure de gouverne des offices de commercialisation des produits forestiers.

De plus, votre gouvernement a attribué 5 000 hectares supplémentaires en terres de la Couronne en faveur du développement du secteur acéricole.

Une table consultative du ministre et des chefs sur la foresterie récemment mise sur pied favorisera l'intégration d'une participation autochtone accrue dans la structure de gouverne de la gestion des forêts.

En 2023-2024, une somme de 47 millions de dollars sera allouée au Fonds pour les changements climatiques. Une enveloppe de neuf millions de dollars a aussi été attribuée pour les projets 2023-2024 du Fonds en fiducie pour l'Environnement.

Votre gouvernement a publié un Plan d'action stratégique pour la gestion des déchets solides au Nouveau-Brunswick 2023-2030 qui vise une réduction annuelle de 40 000 tonnes de déchets solides enfouis.

Trois programmes de responsabilité élargie des producteurs ont été mis sur pied à cet effet, soit un pour les emballages et produits de papier, un pour les produits pharmaceutiques et instruments médicaux tranchants ou pointus et un pour les

contenants à boisson. Plus de 101 tonnes de verre sont détournées chaque année des sites d'enfouissement provinciaux grâce aux 31 nouveaux dépôts de verre dans la province. Votre gouvernement poursuivra les travaux visant à étendre ce programme à d'autres produits.

Il tient à encourager plus de gens du Nouveau-Brunswick à participer à des activités en plein air, comme la chasse et la pêche. Par conséquent, un certain nombre de modifications ont été apportées à la *Loi sur le poisson et la faune* et à ses règlements afin que plus de personnes puissent participer à diverses activités et que les personnes mineures bénéficient d'une réduction des frais à payer.

Conclusion

Votre gouvernement est fier de ce qu'il a pu accomplir au service de la population depuis son arrivée au pouvoir. Il a su faire le nécessaire pour construire un Nouveau-Brunswick plus fort.

Planification stratégique, pensée innovatrice et consultations régulières, voilà ce qu'il a mis en œuvre pour y arriver. Nous n'aurions pas pu relever les défis et continuer de faire avancer la province si ce n'était de tous ces efforts mis en commun.

L'avenir s'annonce très prometteur pour notre province où la croissance et la capacité d'agir ne se démentent pas et où de nouvelles personnes et de nouvelles entreprises viennent s'y installer jour après jour.

Votre gouvernement sait que son travail n'est pas terminé. Il poursuit sa planification des domaines prioritaires et garde le cap avec enthousiasme pour continuer à créer des communautés dynamiques et viables où chaque personne peut être fière de vivre.